

CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 février 2019



L'an deux mille dix-neuf, le sept février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire.

Etaient Présents : MM. GUERINEAU. TERRASSON. DESSARD. Mme VERNAT. Adjoints.
M.PLOTON. DECHENE. BERTRAND. LABARRE. M.LEMAISTRE

Absentes excusées : Mme RIVENEAU. Mme POUPINEAU

Date de convocation : 31 janvier 2019

Date d'affichage : 31 janvier 2019

M.GUERINEAU a été désigné comme secrétaire de séance



Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 6 décembre 2018

1. Budget Assainissement
 - a) Compte de gestion du receveur municipal
 - b) Compte administratif 2018
2. Budget Eau
 - a) Compte de gestion du receveur municipal
 - b) Compte administratif 2018
3. Ouverture de crédits budget commune
4. SIEIL : Adhésion de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

Questions et informations diverses

Madame le Maire indique que les points 1 et 2 sont reportés au prochain conseil municipal, les comptes de gestion n'étant pas encore arrivés en mairie validés de la trésorerie générale.

Observation sur le Procès-verbal du 6 décembre 2018 :

M.DECHENE, dans un souci de faciliter les recherches historiques, regrette que les noms des agents nommés sur les postes ne figurent pas dans les délibérations

Madame le Maire indique que le Conseil Municipal crée les postes et que le Maire désigne l'agent par voie d'arrêté. Il y aura donc une trace des agents ayant travaillé pour la collectivité.

Sans aucune autre observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.



N° 2019-01-01 : **OUVERTURE DE CREDITS BUDGET COMMUNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1, alinéa 3, qui dispose que le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater, avant l'adoption du budget, les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Considérant que le quart des crédits ouverts au budget 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser, s'élève à : 19 179,31 €

Considérant que cette procédure permet de régler les factures d'investissement sur les marchés publics et contrats en cours, toutes dépenses urgentes et imprévues entre le début de l'année et la notification du budget primitif 2019.

Dans le cadre de ces dispositions, il est proposé d'ouvrir des crédits pour un montant de 5 979 € relatifs au coût de la tranche ferme de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de première urgence de l'Eglise et de 2280 € relatif à l'achat d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes sur le budget commune.

Opération	Chapitre	Article	Objet	Montant autorisé avant le vote du BP 2019
105	23	2313	Mission de maîtrise d'œuvre : Restauration de l'Eglise	5 979 €
105	21	2188	Lave-vaisselle	2 280 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019, à hauteur des montants précisés ci-dessus, étant entendu que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2019 pour le budget commune.

N° 2019-01-02 : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL)** **– ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINNE OUEST VAL DE LOIRE**

Madame le Maire expose :

le Comité syndical du SIEIL a approuvé, par délibération n° 2018-84 en date du 11 décembre 2018,, l'adhésion de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire à la compétence « Eclairage public » du SIEIL.

La mise à jour de la liste des membres adhérents au SIEIL, annexée à ses statuts, est donc nécessaire.

En application de l'article L 5211-5 du Code général des collectivités territoriales, chaque adhérent au SIEIL doit se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire à la compétence « Eclairage public » du SIEIL et par conséquent sur la liste modifiée et annexée à ses statuts.

Vu les statuts du SIEIL et la liste des membres annexée à ceux-ci,

Vu la délibération du Comité syndical du SIEIL n° 2018-84 du 11 décembre 2018,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire à la compétence « Eclairage public » du SIEIL.

Informations Diverses :

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Madame le Maire indique que le classement du gîte est en cours de validation pour obtenir le label « Accueil Vélo ». C'est une référence pour les amateurs de randonnées cyclos. L'organisme Touraine Loire Valley a reconnu la qualité du gîte lors de sa visite.

DIVERS :

- Grand Débat National : Les administrés ont la possibilité de participer au Grand Débat National via le cahier d'expression citoyenne mis à disposition dans le hall de la mairie et disponible aux horaires d'ouverture.
- Boîte à Livres : M.GUERINEAU indique que le syndicat « Touraine Propre » a octroyé à la commune une nouvelle boîte à livres. Cette dernière pourrait remplacer l'actuelle borne installée sous l'abris-bus Place de l'Eglise. Sa localisation va être réétudiée.
- Cimetière : Le Conseil Municipal remercie M.TRAVOUILLON, qui a bénévolement restauré les plaques du monument aux morts où figure le nom des soldats décédés lors des guerres 14-18 et 39-45.
- Télévision : M. DECHENE indique qu'un administré lui a fait part des difficultés qu'il rencontre pour réceptionner la télévision. M.DECHENE aimerait que la mairie se renseigne pour connaître les services qui peuvent être contactés.

Agenda :

19 février 2019 : Réception de la boîte à livres réalisée par l'entreprise G.DUBOIS rue de la République.

28 février 2019 : Vote des budgets eau et assainissement.

3 mars 2019 : 20 ans de la brocante de Sepmes.

8 mars 2019 : Réunion des entreprises de Bournan, Draché, Marcé-sur-Esves et Sepmes. Une visite de l'entreprise James SIMON est programmée avant la réunion.

14 mars 2019 : Vote du budget communal

22 mars 2019 : Concert du quatuor « Les Ailes » à la salle des Fêtes

05 mai 2019 : Concert de l'harmonie Sauldre et Sologne à la salle des Fêtes

19 mai 2019 : Festival L'art et la Plume au château de la Roche Ploquin

22 mai 2019 : représentation de la Chorale de Saint Martin Le Beau

16 juin 2019 : Concert renaissance des « Sorbone Scholars »

LA SÉANCE EST LEVÉE À 22 H 20